

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19044 - 74ÈME ANNÉE

La Région et le groupement d'entreprises attributaires du marché en conflit

La route en mer dans l'impasse

Le groupement d'entreprises attributaires du marché de la digue de la route en mer et la Région sont en conflit. Les entreprises demandent à être indemnisées à cause du manque d'approvisionnement de matériaux. Mardi matin, la majorité de la Commission permanente a d'ores et déjà voté une rallonge de 64 millions d'euros en faveur du groupement pour une digue qui reste encore hypothétique.



La mobilisation contre le projet de carrière souligne combien le problème des matériaux a été sous-estimé.

Hier matin, la Commission permanente de la Région examinait la question du financement de la route en mer. La majorité a voté une rallonge supplémentaire de 64 millions d'euros pour cette partie du chantier qui n'a toujours pas commencé, faute de matériaux disponibles. La Région et le groupement d'entreprises attributaires du marché de la digue sont en conflit. La Commission permanente de la Région a voté «le choix d'une procédure de médiation administrative, pour les marchés de digues, permettant de régler de manière transparente et rapide le différend sur l'approvisionnement des matériaux», indique la Région.

Dans un communiqué diffusé hier, la conseillère régionale Karine Nabensa précise que le montant de la somme réclamée par le groupement est de 160 millions d'euros. C'est une somme qui représente pas moins de 10 % du coût que la route en mer ne devait pas dépasser, selon la promesse de Didier Robert.

160 millions d'euros, c'est une somme de l'ordre de celle qu'avait demandé Tram'tiss, groupement d'entreprises attributaires du chantier du tram-train, quand la Région Réunion avait décidé de stopper le projet alors que le marché était déjà signé. Si une telle affirmation se vérifiait, alors les données du problème changeraient. Ne présageraient-elles pas

une demande d'indemnisation au titre d'un marché signé qui ne sera pas réalisé ?

A quand une mission d'expertise ?

En tout cas, le conflit entre la Région et les majors du BTP confirment les doutes sur la possibilité de réaliser le chantier de la route en mer conformément aux engagements pris. Pour faire toute la transparence comme le demande la collectivité, il existe la possibilité de diligenter une mission d'expertise technique et financière. Cette mission avait évalué le projet de tram-train et avait conclu à sa faisabilité dans le budget et le délai prévus.

L'affaire de la digue rappelle que le chantier a été lancé sans que les matériaux nécessaires à sa livraison soient disponibles. Cette réalité physique reste incontournable, et ce problème d'approvisionnement n'a toujours pas été résolu. La solution d'une livraison d'une demi-route en mer si possible avant les prochaines élections régionales de 2021 semble donc se préciser.

M.M.

14 organisations interpellent le pouvoir

«Jusqu'à quand la France approuvera-t-elle l'enfermement des enfants ?»

Voici un communiqué conjoint de 14 organisations : La Cimade, Réseau Education sans frontières (RESF), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Anafé, MRAP, Syndicat des avocats de France (SAF), France terre d'asile, Clowns Sans Frontières, Syndicat national des médecins de PMI (SNMPMI), Centre Primo Lévi, Elena, ACAT, Assfam-Groupe SOS Solidarités, Amnesty International France et UNICEF France. Elles rappellent que comme dans les Etats-Unis de Trump, la France enferme aussi les enfants réfugiés. Alors que le Parlement examine un projet de loi «Asile et immigration», ces 14 organisations appellent le pouvoir à être à la hauteur de la réputation de la France, considérée comme «Patrie des droits de l'Homme», et donc à arrêter d'enfermer des enfants.

Alors que le projet de loi Asile et Immigration est examiné en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale à partir du 11 juillet, nos 14 associations réitèrent leur demande de mettre fin à l'enfermement d'enfants en famille en rétention administrative ou en zone d'attente. Depuis le début de l'année, au moins 124 enfants ont déjà été placés en rétention en métropole, et à la date du 8 juillet, 8

enfants, dont un bébé de 5 mois, étaient enfermés.

La rétention des enfants a fait l'objet de vifs échanges entre les sénateurs et avec le gouvernement à l'occasion des discussions au Sénat. La solution proposée par la commission des lois et adoptée contre l'avis du gouvernement en séance publique de limiter à 5 jours le délai de rétention des familles est dangereuse et ne permettra pas que la France se mette en conformité avec ses engagements internationaux.

L'Etat doit cesser d'infliger des « traitements inhumains ou dégradants » à des enfants sur le seul fondement du statut migratoire de leurs parents. Le sénateur LR et président de la commission des lois Philippe Bas reconnaissait lui-même lors des débats qu'« aucun CRA n'offre des conditions acceptables pour la rétention des familles ». L'enveloppe promise par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb pour adapter les centres n'y changera rien : la place d'un enfant n'est jamais dans un lieu de privation de liberté.

Alors que l'opinion publique s'est indignée du traitement d'enfants en situation de migration aux Etats-Unis, la France risque de pas-

ser à côté de l'opportunité de mettre fin à l'injustice et à la violence que constitue l'enfermement d'enfants, seuls ou accompagnés, sur son territoire. Cet examen du projet de loi est une opportunité historique de mettre rapidement fin à cette pratique et de prouver la volonté du gouvernement de traiter plus dignement les enfants et leur famille.

Fortes d'une mobilisation citoyenne sans précédent, avec plus de 135 000 signataires à la pétition lancée par La Cimade, nos 15 organisations rappellent solennellement au gouvernement et aux député.e.s leur demande de voir supprimer les dispositions qui dans la loi française permettent encore de placer en centre de rétention administrative des enfants lorsqu'ils sont accompagnés de leurs parents ou en zone d'attente qu'ils soient seuls ou accompagnés.

Parlementaires, membres du gouvernement : les enfants enfermés dans les centres de rétention et les zones d'attente ne peuvent plus attendre une énième loi, il est de votre responsabilité d'agir maintenant.

Pétition en ligne : agir.lacimade.org/retention

In kozman pou la rout

« Si ou i di ou lé désu, sa i vé dir out konfyans té mal plasé »

Kozman-la ou i antann sa in bonpé foi. Inn la désu amoin, l'ot la désu amoin. Mi pansé pa li té i sava désou amoin konmsa. In kaz lé solid, sansa li lé pa. Si promyé kou d'van li pèrd son toi, sansa li kapote atèr, sa i vé dir li lé pa solid. Sa i vé dir galman son propriyètèr la pa asur ali d'avans dsi la késtyon son solidité. Parèy avèk lo moun ! Dé zour ou i koné ali, ala déza ou lé fine plas out konfyans dan li. I fo ète sèryé dan la vi : shakinn i doi fé son prèv. Toultan li la pankor fé son prèv ou i pé pa baz dsi li . Parèy dann maryaz. Parèy dann travaye. Alé ! Mi kite aou fé travaye out koko la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

L'Inde a dépassé la France

La France n'est plus la 6e puissance économique mondiale. Elle vient d'être dépassée par l'Inde selon la Banque mondiale en termes de PIB. L'Inde talonne maintenant la Grande-Bretagne, son ancienne puissance coloniale. En 2006, c'était la Chine qui était passée devant la France. À cette époque, le PIB était inférieur de moitié à celui de la France.

Les perspectives de PwC pour les prochaines décennies prévoient que la France sera dépassée par le Brésil d'ici 2027, puis par la Corée du Sud d'ici 2032. La France sera alors la 9e puissance économique mondiale, et elle ne fera plus partie du top 10 en 2050 sous la poussée des pays émergents. En 2032, la Chine occupera la tête de ce classement devant les États-Unis et l'Inde.

Ceci rappelle qu'il a donc fallu 70 ans pour que des anciennes colonies soient capables de produire plus de richesses que les pays qui détenaient les plus vastes empires coloniaux au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

C'est un classement en valeur absolue. Rapportée au nombre d'habitants, les pays émergents sont encore derrière la France. Mais cela permet de constater qu'avec un PIB légèrement inférieur à celui d'un pays de plus d'un milliard d'habitants, la France, pays de 60 millions d'habitants, n'a pas réglé le problème de la pauvreté. C'est la conséquence d'un système où les fortunes des plus riches ne cessent de grandir. Dans les sociétés du CAC 40, la richesse créée sert d'abord à rémunérer les actionnaires à hauteur de 70 %, les salariés ne récoltant que 10 % du fruit de leur travail.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Dann tan-la téi apèl azot démokrate

Moin la fine dir plis in foi dann tan la nou lété dann la diktatir kolonyal. D'in bout a l'ot la sosyété diktatir-la téi pèz dsi bann rényoné ; konm dann La Martinik téi pèz dsi bann martiniké, dann La Gwadeloup téi pèz dési bann gwadeloupéin, parèy pou la Guyane, pou la Nouvèl Kalédoni épi dann tout péi téi apèl bann konfèti l'anpir.

Nou téi konète la frode dann zéléksyon, l'émigrasyon plizoumoins forcé, kontrol nout nésans, l'avortman épi tout kalité la réprésyon kisoï sosyal, kisoï ékonomik, kisoï kiltirèl. Lo laparèye d'éta téi pèz tout son fors dési nou avèk tout bann figaro konm bann malélu, épi bann nèrvis, mèm la rolizyon lété pou pèz dsi nou. Kan l'avé in moyin pou fé la réprésyon téi ansèrv sa ziska la kord.

An fas kosa l'avé ? Sinploman nout kapasité pou fé la rézistans, pou sèye rann lo kou nou téi rosòï, épi kouraz pou siporté. Nout militan, mi oz dir, in bann éro : éro plantèr, éro zouvriyé, éro jenn, éro artizan, éro militan konbien la moizi dann bann prizon kolonyal... A ! L'avé galman bann démokrate révolté par sak nou rényoné nou téi doi siporté zour pou zour, moi pou moi, ané apré ané.

An prinsip zot lété pa militan dann nout parti mé zot téi aport zot konkour pou sèye fé avans la lite sinploman pou la démokrasi ; zot lété dann l'ADNOE (asosyasyon pou lo déroulman normal bann l'opérasyon zéléksyon). Zot téi sort isi shé nou é zot téi sort la-ba dan La Frans ménasé par lordonans oktob soisant, ménasé par bann nèrvis dann biro d'vote, ménasé par bann mèr frodèr, sirvéyé par z'ot l'administrasyon té i ézite pa pou di : noir, sansa blan, sé tout in bann nèg.

Inn an parmi i sort pass l'ot koté la vi. Pierre Gigord li téi apèl é bana la tap ali dann biro d'vote Sintandré. Mi souvien son foto lété dann promyé paz nout zournal Témoignages. Pierre, ou té in éro ! Ou té in zarboutan la démokrasi. Si l'avé in pantéon pou bann zarboutan lo pèp rényoné, lé sir nora trouv in plas de shoi pou mète aou.

Dann tan-la téi apèl azot démokrate é sa lé konm in tit noblès dann la lite zot la améné. Zamé, zamé, nou kapab obliyé.

Justin